

LA LETTRE



Bulletin de liaison du Mouvement des Assises Nationales du Sport
180 avenue Gaston Berger 59000 LILLE Tél. : 03 20 58 91 80

06/01 ===== AVRIL 2006 =====

EDITO

LES ANS CONTINUENT...

Les ANS se sont réunies en assemblée générale « extraordinaire » le 14 janvier 2006 à SAINT-OUEN avec 35 participants porteurs de l'expérience d'une diversité d'organisations (10 nationales ; 15 locales et départementales) qui ont débattu à partir de la question suivante : comment continuer en s'adaptant au contexte de l'époque d'aujourd'hui ?

Les dernières lettres ANS soulevaient des interrogations et des inquiétudes. L'assemblée générale a procédé à une analyse de la situation. Depuis le dernier rassemblement à Nantes (novembre 2004), les ANS sont entrées dans une nouvelle phase.

Les ANS ont toujours considéré qu'elles participaient aux missions d'intérêt général et de service public dans le domaine des APS mais, aujourd'hui, les réserves financières étant épuisées, il s'agit de mettre en place des moyens qui permettront de pérenniser le travail des ANS. Des décisions ont été prises notamment de se constituer en association déclarée, de solliciter un agrément et de se restructurer.

Un comité de pilotage élargi, avec la venue de nouveaux membres, a été mis en place et les premières réunions ont abordé la question d'organiser des initiatives limitées et ancrées au niveau local pour partir de l'expérience de terrain et débattre de questions d'intérêt général qui ne semblent pas encore être posées avec suffisamment d'importance.

La problématique de cette nouvelle étape est de redynamiser le fonctionnement des ANS, tout en s'adaptant à une nouvelle forme de participation dans un contexte de moyens réduits, ne permettant pas d'envisager à court terme un grand rassemblement. Les ANS doivent donc faire preuve de leur capacité d'innovation, déjà reconnue sur les grands rassemblements, mais cette fois-ci appliquée à son activité de base.

La première initiative évoquée au sein du Comité de Pilotage, concernant le rapport entre « les enfants / les jeunes et le sport sera mise en débat en s'appuyant sur des opérations locales.

Voilà une nouveauté qu'il s'agira de mener à bien, avec l'aide de ses membres, mais démontrant bien que les ANS continuent !

Le travail actuel vise à se donner de nouvelles perspectives, et à normaliser les relations institutionnelles afin de pérenniser le fonctionnement associatif.

Ainsi les ANS affirmeront plus encore leur originalité, leur démarche innovante, leur rôle d'observatoire et de lieu ressource, reconnu par le CNAPS, et continueront d'apporter une plus-value dans l'espace vacant de la réflexion, du débat, et de la prospective sur l'évolution du sport, dans le but de mettre à disposition des acteurs de terrain le plus large panorama de connaissances sur les sujets qui les concernent.

Assemblée Générale Extraordinaire du 14/01/06

*Autre époque, autres actions...
Une nécessaire évolution des ANS*

Les ANS ont réagi durant le 2^e semestre 2005 à une situation qui nécessitait une remise en cause, à la fois sur le mode de gestion et de pilotage de l'association, et sur les orientations des actions futures.

En effet, à la suite du 5^e Regroupement National de Nantes, où l'ensemble des participants souhaitait une continuité des ANS, où la qualité des sujets, des débats, et des intervenants était reconnue, cela n'empêcha pas de constater que le nombre de participants au collectif de pilotage s'était fortement affaibli et que les moyens financiers étaient devenus plus difficiles à mobiliser, tant au niveau national que local.

Deux Assemblées Générales ont donc eu lieu, l'une pour modifier les statuts de l'association (afin d'obtenir l'agrément Jeunesse et Sport et ouvrir les potentialités de financement de l'Etat), l'autre pour débattre sur les nouvelles orientations des ANS et renouveler le Comité de Pilotage.

La première Assemblée Générale, constituée par le Comité de Pilotage suivant les anciens statuts, adopta une modification des dits statuts pour permettre un fonctionnement institutionnel sans ambiguïté.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivit, le 14 janvier 2006, était proposée pour élargir le débat et créer les conditions d'une nécessaire évolution dans le fonctionnement des ANS et dans la définition du Projet Associatif (*suite page 2*).

A.G.E. du 14/01/06 (suite)

De ces deux temps forts se sont dégagés :

- la ratification des nouveaux statuts et la formalisation d'une structure institutionnelle où Claude Mahier a été reconduit comme Président, Robert Denel, Secrétaire, et Colette Andrusyszyn, Trésorière.
- la mise en place d'un nouveau comité de pilotage de 19 membres,
- la volonté de se doter d'une charte complétant les statuts, déclinant en fait le Projet Associatif,
- le besoin de se moderniser dans la communication afin que l'info circule plus vite et touche un plus grand nombre.

Les débats et les décisions de l'A.G.E.

Remarque préliminaire : malgré une large diffusion de l'information, la participation à cette AGE fut relativement faible, ce qui confirme qu'en dehors des rassemblements nationaux et des grands sujets débattus, la mobilisation sur la vie interne des ANS reste difficile.

La matinée fut consacrée à 3 questions essentielles :

1- Y a-t-il un intérêt suffisant des organisations et des acteurs individuels pour maintenir des ANS permanentes ?

- la réponse fut un **oui, mais...** ; il y a un phénomène d'usure, on perd des militants non renouvelés, les thèmes sont de haut niveau mais trop éloignés des problèmes de terrain. Il faut arrêter de se situer dans la continuité (mutations du sport => autre époque, autres actions...).

2- Quoi faire ?

S'assurer que chacun s'y sente écouté et respecté, et se reconnaisse dans les valeurs portées par les ANS, définir ces valeurs et les intégrer dans une **charte des ANS** qui serait la référence de son identité, travailler l'image des ANS et moderniser les moyens de communication, définir un projet et être présent dans les actions locales pour favoriser l'information descendante et montante.

3- Comment le faire ?

Les observations ci-dessus confirment la nécessité de se remettre en cause et de prendre le temps de travailler en **3 phases** : analyser et comprendre (bilan du passé, besoins actuels, raison de l'usure) ; structurer et clarifier (le fonctionnement interne, les relations centre-périphérie, la fonction des correspondants locaux, la fonction de la Lettre) ; agir (plan d'action à court et moyen terme intégrant les orientations des deux phases précédentes).

La tenue plus formelle de l'assemblée générale l'après-midi a permis de valider les orientations et propositions débattues le matin, et de procéder aux délibérations statutaires, notamment :

- *le renouvellement des membres* : 20 organisations et 5 individuels ont déclaré leur volonté de renouveler leur adhésion

- *la ratification des nouveaux statuts* : à part quelques amendements, notamment de l'article 2

pour ajouter au texte la perspective éducative et humaniste, les statuts ont été adoptés à l'unanimité,

- *le nouveau Comité de Pilotage* : 19 personnes sur 25 possibles ont postulé et ont été élues, elles représentent la diversité des 3 collèges - organismes nationaux, organismes locaux, adhérents individuels. Dans le cadre des principes conservés, la notion de Pilotage élargi continuera d'exister pour des travaux importants.

- *taux de cotisation et budget prévisionnel* : après avoir adopté un barème différent de cotisation pour chacun des 3 collèges, il fut décidé que le budget prévisionnel provisoire de 20 500 euros serait réétudié en fonction des nouvelles orientations déclinées par l'AGE.

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Colette ANDRUSYSZYN, Lille U.C. - Collège Local
Pierre CAZABAT, Individuel
Michel CHATENET, CDOS 93 - Collège Local
Robert DENEL, UNCU - Collège National
Fernand ESCOBAR, FFCS - Collège National
Suzanne FORGET, FEMI'X - Collège National
Françoise FRIEMEL, SFMS - Collège National
Marc GENEVE, UCPA - Collège National
Jacques HUMBERT, FSGT - Collège National
Jacques LEDIER, JPA - Collège National
Colette LUCAS, ADS 93 - Collège Local
Claude MAHIER, Conseil Nat CROS-CDOS - Collège National
Alain MALEYRAN, Individuel
René MOUSTARD, Individuel
Christian PELTIER, Nantes E.C. - Collège Local
Michèle PFLUG, FFEPMM - Collège National
Serge ROY, FNOMS - Collège National
Michel SIGNARBIEUX, CGT - Collège National
Ludovic TREZIERES, UFOLEP - Collège National

Nouveaux statuts de l'association A.N.S.

Les ANS se sont constituées au départ comme une association de fait, puis ont déclaré une association en Préfecture qui consacrait le Comité de Pilotage comme étant l'assemblée de celle-ci mettant en œuvre les orientations d'un comité permanent informel...

Les nouveaux statuts sont plus conformes aux critères institutionnels des associations subventionnées.

Ce qui ne change pas :

- les principes fondateurs « pluralisme, ouverture, indépendance »,
- son originalité, rassemblant tous les acteurs directs ou indirects de la société sportive,
- son siège social à Lille, et sa durée illimitée,
- son sigle d'appellation A.N.S.

Ce qui change :

- sa dénomination : 'Association Nationale des Assises Permanentes du Sport', dont le sigle reste A.N.S.
- son objet : ouvrir des espaces de réflexion sur les relations sport et société,
- sa composition et son fonctionnement : conformément aux critères nécessaires pour être agréés par les services du MJSVA, l'association comprend des membres actifs ou associés constituant l'assemblée générale, un comité de pilotage, un bureau, et un principe normal d'élections pour le comité de pilotage et le bureau.

Pour en savoir plus : <http://a.n.s.free.fr/>

LE NOUVEAU COMITE DE PILOTAGE AU TRAVAIL

Depuis l'assemblée générale extraordinaire, le nouveau comité de pilotage s'est réuni 2 fois : le jeudi 26 janvier et le mardi 7 mars. Il se réunira à nouveau les 6 avril, 2 mai et 6 juin.

La nouvelle forme des ANS s'inscrit dans la continuité des orientations et principes mis en œuvre depuis 1991. Mais des évolutions ont été rendues nécessaires.

L'activité déployée par les ANS depuis 1991 a apporté toute sa contribution à éclairer les enjeux actuels : le système culturel des APS est aujourd'hui menacé par les mutations en cours.

Le processus en marche touche aux fondements du système culturel en place, c'est-à-dire aux finalités, aux valeurs de référence et aux conceptions mises en œuvre.

Cette activité était structurée autour de l'organisation régulière de rassemblements nationaux. Aujourd'hui, une telle démarche ayant plutôt tendance à s'essouffler, le nouveau Comité de Pilotage s'attache à explorer de nouvelles formes de travail.

Durant ces deux premières réunions, le Comité de Pilotage a traité 4 grandes questions :

1) Son propre fonctionnement, sa propre organisation. Des tâches et des responsabilités ont été confirmées, d'autres se dessinent. Une activité individuelle plus forte émerge.

2) Se donner les moyens permettant aux ANS de continuer à jouer leur rôle :

- retrouver un niveau de subventionnement pérenne de l'Etat en fonction du projet associatif. La démarche préalable en cours de demande d'agrément est en bonne voie d'aboutir positivement.

- en même temps, le financement des ANS ne peut plus reposer uniquement sur l'obtention de subventions. **La pérennité des ANS peut reposer aussi sur une base d'adhérents.** L'assemblée générale extraordinaire a mis en perspective un système d'abonnement, d'adhésion d'organisations nationales, locales et individuelles qui, groupé avec l'évaluation des participations bénévoles, permettrait d'inscrire au budget des fonds propres suffisamment substantiels.

Le projet des ANS ne peut être que le projet des associations qui en sont membres et qui s'y intéressent. Quelle participation des associations à l'élaboration du projet des ANS ? Quelles relations entre le pilotage des ANS et ses associations membres : le collectif de pilotage sollicite chacune d'elles afin qu'elle examine la question de son correspondant et d'un réseau de correspondants régionaux, départementaux, locaux. **Les participations volontaires contribueraient ainsi à garantir l'autonomie et la spécificité des ANS.**

3) La réalisation et la diffusion de « LA LETTRE DES ANS ». Elle est actuellement le seul lien permanent entre le comité de pilotage, les organisations et les correspondants. Nous sommes placés devant un paradoxe : de la nécessité absolue de la maintenir, faute de quoi les ANS n'existent plus, mais nous n'avons plus les moyens de la réaliser, tout au moins dans ses formes actuelles. Telle est la raison essentielle de sa non parution depuis octobre 2005. Un travail est engagé sur son (ses) système(s) de réalisation et de diffusion : maintient-on la forme « papier » ? Une diffusion uniquement par Internet ? Mais à qui ? Comment ?...

4) L'élaboration du nouveau projet de travail des ANS. Dans un premier temps, le lancement d'une première initiative.

La première question évoquée concerne le rapport entre les enfants, les jeunes et le sport dans le contexte actuel. De nombreux indices montrent que l'évolution du système global des APS reliant EPS, sport pour tous, sport de haut niveau et spectacle est parvenue à une phase de mutations profondes qui bouleversent les bases du système créées au fil des décennies. Les participants à Nantes avaient commencé à en débattre. Il s'agit de continuer en prenant des initiatives adaptées aux possibilités des ANS dans l'étape actuelle.

Sur ce thème, une question importante doit être posée : **Le sport est-il encore facteur d'intégration ?** Ou plus spécifiquement : **Comment les jeunes perçoivent-ils cette question ?**

L'organisation d'une telle initiative s'appuiera naturellement sur les acquis et les savoirs faire des ANS, mais sous une forme nouvelle s'appuyant sur des initiatives locales, avec leurs réalités de terrain, tout en traitant d'un sujet d'intérêt général.

Des propositions ou suggestions remontant du terrain seraient les bienvenues.

LES JEUNES ET LE SPORT...

EXTRAIT DE L'ENQUETE « SPORT ET SANTE »
réalisée auprès de
10 collèges et 450 collégiens (14-15 ans)
en Seine Saint-Denis (2003)

Pourquoi fait-on du sport ?

Le goût pour l'entraînement est la principale raison exprimée (26 % des sportifs) pour expliquer l'engagement dans une pratique sportive.

Mais des différences importantes apparaissent selon le sexe, l'intensité de pratique ou le lieu d'exercice.

Par ailleurs, d'autres différences apparaissent entre les sportifs qui pratiquent en club et ceux qui le font hors des clubs. Les sportifs pratiquant hors des clubs sont moins intéressés par l'entraînement et la compétition et déclarent par contre une forte attention à la santé et aux relations amicales, comme le montre le tableau suivant.

Les raisons de pratiquer selon le sexe (en %)

	Garçons	Filles	Total
J'aime m'entraîner	23,8	28	25,9
J'aime participer aux compétitions	19,4	14,8	17,1
C'est bon pour ma santé	16,8	19,4	18,1
Je veux me muscler	10,2	6,5	8,4
J'y retrouve mes copains	15,2	16,6	15,9
J'y suis obligé	0,3	0,9	0,6
Autres raisons	2,9	1,8	2,4
Je ne sais pas	0,5	0	0,3
Total	100	100	100

Les raisons de pratiquer selon le type de pratique (en %)

Motivations des sportifs	Sportifs en club	Sportifs hors club	Ecart
J'aime m'entraîner	27,3	14,8	+ 12,5
Aspect compétitif	24,8	16,2	+ 8,6
Bon pour ma santé	17,4	19,4	- 5,7
Aspects apparence (se muscler, maigrir)	12,6	16,6	- 4
J'y retrouve mes copains	14,7	25,5	- 10,8
J'y suis obligé	0,5	1,2	- 0,7
Autres raisons	2,3	2,6	- 0,3
Je ne sais pas	0,3	0	- 0,3

LES CORRESPONDANTS LOCAUX

Une redéfinition des correspondants locaux est en cours, qui leur permettrait d'être, non seulement des relais entre le Comité de Pilotage et les associations locales, mais également des opérateurs ou initiateurs de rassemblements locaux, depuis la commune jusqu'à la région, pour débattre sur des thèmes proches de celui qui est annoncé dans cette Lettre.

Christian PELTIER et Colette LUCAS seront chargés d'assurer la mise en œuvre de cette action.

EXEMPLE D'UNE ACTION LOCALE

Réflexion sur l'avenir du sport associatif éducatif à BREST

Depuis plusieurs mois, un collectif de réflexion Brestoïse sur l'avenir du sport associatif éducatif s'est mis en place, sous l'impulsion notamment de l'Office des Sports, de la FSGT, de l'UFOLEP, de l'USEP et du SNEP.

Ce groupe travaille à partir du rassemblement des ANS qui s'est déroulé en 2004 à Nantes :

« Ce qui fait la spécialité culturelle du système éducatif physique et sportif, construit au fil des décennies, est aujourd'hui menacé, en France et dans le monde ».

L'idée du groupe serait de refaire un débat ouvert à tous, comme celui déjà réalisé à Brest en 2003, et qui prendrait en considération l'évolution des politiques sportives locales et l'avenir du sport associatif éducatif.

Plusieurs membres du groupe souhaitent également pérenniser le collectif comme un lieu de réflexion et de pouvoir, « avec une logique de débattre, d'étudier pour comprendre ensemble vers où aller », ajoutent les responsables.

Le groupe entend également s'appuyer sur le travail réalisé par l'Office des Sports sur l'évolution des pratiques sportives locales des 20 dernières années, réfléchir sur l'intercommunalité et aussi de ne pas « se laisser séduire par des logiques insidieuses ».

La LETTRE ANS est conçue et rédigée par des bénévoles du Mouvement des ANS. Elle est imprimée et distribuée par nos soins et peut être reproduite sans autorisation préalable. Responsables de la rédaction et de la mise en page : Serge ROY et Ludovic TREZIERES. Pour tout renseignement, s'adresser au siège à Lille. E-mail : isabellec@luc.asso.fr Site Internet : <http://a.n.s.free.fr>